

## **Médecins étrangers. Les précaires en colère**



*Les médecins à diplôme étranger hors Union européenne ont obtenu partiellement satisfaction concernant leurs revendications. Sous certaines conditions, ils pourront pleinement exercer leurs compétences médicales. (Photo AFP)*

### **Médecins étrangers. Les précaires en colère**

Des médecins diplômés hors Union européenne (UE) , qui exercent en France sous des statuts précaires, ont manifesté hier à Paris pour une pleine reconnaissance, devant le ministère de la Santé qui leur a « partiellement » donné satisfaction.

Derrière des banderoles proclamant « Y ' en a marre de la galère et des statuts précaires » , « A travail égal, salaire égal et statut égal » , les manifestants - une centaine - réclamaient notamment la validation des acquis des praticiens justifiant de trois ans d ' expérience professionnelle dans les hôpitaux français.

« J ' ai des responsabilités à l'hôpital, j'enseigne même à la faculté de médecine » , explique l ' un des manifestants, Jean-Paul, 40 ans, français d ' origine camerounaise, diplômé de médecine générale au Maroc. « Mais comme ce diplôme n'est pas reconnu ici, on me refuse le statut de médecin » , s'indigne-t-il.

### **« Services rendus »**

Les manifestants réclamaient également que l ' unique procédure de recrutement de médecins à diplômes hors UE soit sérieusement remodelée, pour tenir compte des « travaux » et « services rendus » et que le nombre de places soit augmenté.

Après avoir reçu une délégation du syndicat, le ministère de la Santé a annoncé que 600 postes seraient ouverts en 2006 dans le cadre de ce concours.

En outre, une commission d ' évaluation des connaissances va être mise en place afin de permettre à ces médecins « un plein exercice » , à condition qu'ils aient déjà travaillé cinq ans dans un hôpital français.

Le ministère a également annoncé « un alignement des astreintes à hauteur de 238 euros » sur celles des médecins à diplôme français.

### **6.000 personnes concernées**

« Ça ne règle pas tous les problèmes, mais c'est positif » , a indiqué Kouroch Abdollahi, un représentant des médecins à diplôme étranger.

Selon la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, 6.000 médecins à diplôme étranger hors Union européenne exercent dans les hôpitaux de France sous les statuts de praticiens hospitaliers associés, d'attachés associés ou encore de faisant fonction d ' interne en formation.